



“Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits”

Depuis 1848, “Liberté, égalité, fraternité” est la devise officielle de la France républicaine.

Les deux précédents articles ont tenté de montrer ce que la fraternité et la liberté doivent au judaïsme.□

Qu’en est-il pour l’égalité ?

“Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l’utilité commune.”

Vous avez reconnu le célèbre article 1 de “la déclaration des droits de l’homme et du citoyen” adoptée le 28 août 1789 par l’Assemblée constituante.

Cet article premier ne prône en rien l’uniformité. Il ne dit pas comme à Babel (Berechit/Genèse 11,1)¹ : soyons tous semblables. Au contraire, il justifie des “distinctions sociales”. Mais celles-ci ne doivent plus se fonder sur le “sang” (l’hérédité). Elles doivent avoir pour base “l’utilité commune”. Elles reposent donc sur le mérite, selon l’apport de chacun à la société.

C’est exactement ce que prône la Torah depuis quelques 3400 années. La liberté² et la fraternité³ ne peuvent aller sans une égalité qui rejette l’injustice et les passes-droits. Plus encore, l’égalité est la garante de l’unité du pays à la ressemblance de l’unicité de la Transcendance.

L’égalité humaine est le produit de sa Création

Les Hébreux ont toujours considéré que les humains étaient égaux entre eux. Comment le sait-on ? Il suffit de lire la Torah pour le comprendre.

En Berechit/Genèse 1,27, il est écrit : “Eloqim créa l’homme à son ombre; c’est à l’ombre d’Eloqim qu’il le créa.”⁴ La conséquence est limpide : tout humain, quel qu’il soit, se trouve également sous la protection de la Transcendance.

Cette affirmation est amplifiée en Berechit/Genèse 5,1 où il est écrit⁵:

“ Ceci est le livre des générations de l’homme au jour où Eloqim créa Adam à la ressemblance⁶ d’Eloqim, il le fit.”



“Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits”

Il ne s’agit plus ici d’un humain abstrait, mais de l’humain réel, tel qu’il est, tout au long de ses générations. La référence au Livre indique bien que nous sommes entrés dans l’histoire, c’est-à-dire dans le monde de l’écriture.

Certes le style de la Torah diffère radicalement de “*la Déclaration des Droits de l’homme et du citoyen*”. *Eloqim* est absent de l’Article Premier. Mais la Torah affirme bien que tous les hommes, pour toutes leurs générations (en tous temps), d’où qu’ils viennent et quels qu’ils soient, sont libres et égaux puisqu’ils sont tous à la “*ressemblance*” d’*Eloqim*.

La Torah le dit plus puissamment que l’Article Premier. Il ne s’agit pas ici d’une simple injonction humaine. Nous savons combien la parole des hommes va et vient au fil du temps. Elle change. La regrettée chanteuse Dalida l’avait bien compris avec son fameux succès “*Paroles, paroles*”⁷.

Puisqu’elle n’est pas d’origine humaine, la Parole d’*Eloqim* est une Parole pour l’éternité. Pour le dire en termes profanes, c’est une parole qui touche à l’essence inaliénable de l’humanité. Rabbi ben Azzai⁸ dira d’ailleurs que le verset 5,1 est le véritable début de la Torah. C’est là que tout commence. Et cela commence par la proclamation de l’égalité de tous les humains devant *haChem* – *Eloqim*⁹.

Cette égalité n’est pas accessoire. Elle est indissociable de la référence à l’universalité de la Transcendance. S’il n’y a pas d’égalité, le monde est divisé, fragmenté et incapable de retrouver la Transcendance Une.

L’égalité s’inscrit dans une Alliance entre la Transcendance et l’humain

C’est pourquoi la tradition juive ne se contente pas de proclamer l’égalité. Elle ne se satisfait pas non plus d’une égalité formelle et passive. Non seulement *Eloqim* crée l’humain égal, mais en plus, il l’invite à participer activement à sa propre Création¹⁰. Il l’invite explicitement à devenir partenaire dans son humanisation. C’est un sens possible de la première personne du pluriel de Genèse/Berechit 1,26, ce verset qui fait pour la première fois dans la Torah référence à l’homme :

“*Faisons Adam à notre ombre et à notre ressemblance*”¹¹.

L’humain est conçu comme citoyen actif et non pas seulement objet ou sujet de sa Création. C’est fondamental pour comprendre le judaïsme et sa capacité à agir sur le monde.



“Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits”

Tous les textes les plus fondamentaux confirment cette Alliance. La Torah tout d'abord en *Dévarim/Deutéronome 30,12*) : *“Elle (la loi) n'est pas dans le Ciel»* . Elle est sur la terre et chacun peut s'en saisir. Le Talmud de Babylone le confirme par l'intermédiaire de Rabbi Yehochoua : *“(il) se leva et s'exclama : [La Torah] n'est pas au ciel ! »* (Talmud, Baba Metsia 59b). Le Midrash Rabba 8,5 affirme que *Eloqim “prit la Vérité et la jeta à terre, ainsi qu'il est dit : ‘La vérité germara de la terre.’* Le sens profond de ce commentaire nous enseigne que la vérité ne provient pas seulement du Ciel mais qu'elle doit provenir aussi de la terre en partenariat avec le Ciel. On retrouve cette même idée dans le Talmud de Babylone : *“Tout juge qui rend un jugement vrai devient partenaire du Saint béni soit-Il dans l'œuvre de la création.”*¹²

Et ce ne sont pas des mots en l'air.

Cette égalité participative de l'humain en Alliance avec la Transcendance a des traductions concrètes : tout homme, qu'il soit roi, prêtre, prophète ou juge, qu'il soit riche ou pauvre, qu'il soit hébreu ou résidant sur la Terre des hébreux est égal devant la Loi. Tout roi (comme tout Juif) se doit d'écrire une Torah et de la lire constamment *« afin que son cœur ne s'élève pas au-dessus de ses frères »*¹³.

Le Livre de Chemot/Exode 23 donne une illustration parfaite de ce principe d'égalité¹⁴. Il y est recommandé de ne favoriser ni le pauvre en justifiant ses délits par la pauvreté, ni le riche capable de te corrompre. Deux versets l'indiquent explicitement : *“ne favorise pas le pauvre, dans son procès”* (23,3) et *“tu ne prendras pas de pots de vin “* (23, 8). Cette égalité s'étend aux étrangers en 23,9 : *“Tu n'opprimeras pas l'étranger résidant, oui étrangers résidants vous étiez en terre d'Egypte”*.

C'est pourquoi le Talmud de Babylone prescrit aux juges de faire comparaître riche et pauvre vêtus de manière semblable, afin qu'aucun ne soit avantagé ou humilié.

Le Talmud (Traité Sanhédrin 4,5 de la Michna) résume l'essentiel :

« C'est pourquoi l'homme fut créé unique, pour enseigner que quiconque détruit une seule vie est considéré comme s'il détruisait un monde entier, et quiconque sauve une seule vie est considéré comme s'il sauvait un monde entier... Et pour la paix entre les créatures, afin que nul ne dise à son prochain : mon père est plus grand que le tien. »



“Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits”

Ce texte est gravé sur chaque Médaille que remet l'Etat d'Israël en reconnaissance des actions d'humanité et de courage des « Justes parmi les Nations » qu'il honore. Rappelons que ces “Justes” sont choisis parmi les non juifs.

Israël est-il égal aux autres Nations ?

Mais il y a toujours des sceptiques. Et les sceptiques diront : si tout humain est égal, pourquoi les Juifs font-ils une différence entre Israël et les autres Nations ?

D'ailleurs, la Torah ne dit-elle pas : “ *haChem ton Dieu t'a choisi pour être Son peuple particulier parmi tous les peuples de la terre.*”¹⁵ (Devarim/Deutéronome). On pourrait trouver de très nombreuses citations allant dans ce sens.

Alors comment dire que le judaïsme est égalitaire, s'il se prétend l'élus parmi tous les autres ?

De nombreux antisémites ont ridiculisé l'élection d'Israël. Ne sommes-nous pas tous pareils, sans aucune distinction ? Qu'ont-ils de plus que nous ?

Ces antisémites ont tout simplement “oublié” que l'élection d'Israël n'est en rien la reconnaissance d'une supériorité. C'est même tout le contraire. Cela est écrit en Devarim/Deutéronome 7,7 : “*Si haChem vous a préférés, vous a distingués, ce n'est pas que vous soyez plus nombreux que les autres peuples, car vous êtes le moindre de tous*”¹⁶. Et quand la Torah dit qu'il est le moindre, ce n'est pas seulement le moindre numériquement.

C'est le peuple qui se considère lui-même comme inférieur aux autres. Rachi¹⁷ l'explique : “*Vous vous dépréciez vous-mêmes, comme Avraham qui a dit : « ... moi, poussière et cendre »* (Beréchith 18, 27), ou comme Moché/Moïse et Aharon, qui ont dit : « ... et nous quoi [sommes-nous] ? » (Chemoth/Exode 16, 7). Tandis que vous n'êtes pas comme Nabuchodonosore¹⁸ qui a dit : « *Je ressemblerai à l'Etre suprême* » (Yecha'ya/Isaïe 14, 14), ou comme Sennachérib¹⁹ qui a dit : « *Qui de toutes les divinités de ces pays a délivré leur pays de ma main... ?* » (ibid. 36, 20), ou comme 'Hiram²⁰ qui a dit : « *Je suis une divinité, je m'assieds sur le siège de Eloqim* » (Ye'hezqèl/Ezéchiel 28, 2).”

Alors pourquoi Israël, s'il ne se croit inférieur, se distingue-t-il malgré tout des autres peuples ? Tout simplement parce qu'il est le seul à avoir accepté la Loi égale pour tous, même si, aujourd'hui, cette Loi a heureusement imprégné, sous une forme ou sous une autre, une majeure partie du monde.



“Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits”

Quelle Loi ?

Cette Loi se trouve concentrée dans ce qu’on appelle communément les “10 commandements”²¹. Ils sont largement connus car popularisés aussi bien par le Christianisme que par l’Islam²², et au-delà, par toutes les déclarations des droits de l’homme, nationales ou internationales. Il est donc inutile de les détailler.

Le principe général consiste à ne pas faire à son voisin ce qu’on n’aimerait pas qu’il nous fasse. Et ce principe s’appuie sur le fait que chaque humain est égal devant *Eloqim*. Les deux premières Paroles le confirment : (1) « Je suis haChem (Tétragramme) , ton Eloqim, qui t’ai fait sortir du pays d’Égypte, d’une maison d’esclavage. (2) « Tu n’auras point d’autre Eloqim que moi.²³

Les Hébreux, et les Juifs à leur suite, sont un peuple particulier en ce qu’ils ont adhéré à ces principes quand ceux-ci étaient rejetés. Et c’est encore le cas aujourd’hui, alors qu’ils sont formellement admis par tous, sans être toujours pratiqués.

Les Juifs y ont adhéré avec une telle force qu’ils ont démultiplié les lois pour être mieux à même de porter l’essentiel. Derrière les 10 paroles se cachent les 613 mitsvot ou commandements auxquels seuls les Juifs sont tenus. La tradition juive²⁴ a montré que les 10 paroles contenaient 620 lettres et que ces lettres correspondent aux 613 commandements auxquels s’ajoutent les 7 lois noachides²⁵.

Les 7 lois Noa’hides seules s’appliquent à toute l’humanité. Mais, comme nous venons de le voir, elles ne sont pas détachées des 613 commandements. Elles ont sont la quintessence. C’est le minimum syndical pour pacifier le monde. Mais encore aujourd’hui, aucune d’entre elles ne fait l’unanimité.

De quoi s’agit-il ? :

1. Reconnaître l’Unicité de la Transcendance. C’est la garantie de l’unité de la Création;
2. Ne pas médire du Créateur car ce serait répandre la médisance dans le monde et diffuser le malheur partout;
3. Ne pas tuer ;
4. Ne pas voler;
5. Ne pas commettre d’unions illicites ou ne pas dissoudre toute organisation sociale.



“Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits”

6. Ne pas manger le membre d'un animal vivant afin de ne pas le faire souffrir;
7. Établir des tribunaux pour juger équitablement les manquements à la loi.

Le peuple hébreu se singularise donc seulement par le fait qu'il prend sur lui plus de contraintes que le reste du monde pour mieux se former, pour mieux s'élever à la défense de valeurs essentielles à toute l'humanité.

C'est ce qui fonde la solidarité en son sein : Le Talmud (Talmud Babli 39a) affirme “כָּל יִשְׂרָאֵל אֶרְבִּים זֶה בָּזֶה” “Kol Israël arevim zeh bazeh” “Tout Israël est garant les uns des autres”. Cette solidarité, n'est en rien une exclusion des autres. Elle garantit au contraire l'égalité entre tous par l'observation des lois.

Des exemples concrets d'égalité dans la Bible hébraïque

- le Roi n'est pas un roi de droit divin d'ailleurs, la Transcendance s'oppose à la royauté

Dans le Livre I du prophète Samuel, la Transcendance et son prophète s'opposent à la désignation d'un roi. Le prophète exprime la parole divine et s'emploie à convaincre le peuple des risques auxquels il s'expose avec la royauté : taxes, corvées, réquisition des fils pour la guerre, abus de pouvoir, corruption, dictature²⁶ ... Tout cela est d'une grande actualité.

Mais le peuple ne veut rien entendre. Il veut un Roi car il est toujours écartelé entre le désir de ressembler à tous les autres peuples et le désir d'assumer sa fonction historique.

Il décide donc de ressembler aux autres peuples et de se doter d'un Roi. La Transcendance s'incline devant cette décision du peuple car elle est majoritaire. C'est la démocratie. Pas au sens moderne bien sûr, il n'y a pas de votes à bulletins secrets, mais c'est quand même la majorité du peuple qui décide.

Le premier roi choisi par haChem n'est pas un chef de tribu. C'est Chaül, un homme à la belle apparence, mais un homme ordinaire de la tribu de Benjamin. Il est investi de la charge suprême par le prophète Samuel alors qu'il tente de récupérer les ânesses perdues de son père.

Mais l'inévitable se produit. Le pouvoir corrompt. Le premier roi tombera dans tous les travers prophétisés par Samuel. Et pour cette raison, il ne pourra maintenir



“Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits”

sa royauté.

Le second roi, David, sera à son tour un simple berger sans aucune parenté avec le premier. Il ne sera pas parfait non plus mais aura le mérite de créer le premier Etat Juif en 1030 avant l'E.C.. Il sera suivi de Shlomo (Salomon) un de ses fils, non l'aîné, mais le plus méritant. D'une grande Sagesse, il construira le 1er Temple de Jérusalem, mais il finira par se laisser dominer par les affres du pouvoir et par l'idolâtrie. Cela provoquera la division de son royaume. Un roi qui se croit au-dessus des Lois de la Transcendance n'a pas d'avenir à long terme dans la Bible. Son pouvoir se brise ou se fragmente d'une manière ou d'une autre.

- Le plus grand des prophètes n'est qu'un homme comme les autres

Moché/Moïse fut le plus grand des prophètes hébreux. Il fut désigné pour libérer les Hébreux d'Egypte, pour assurer la transmission de la Torah, et pour conduire les Hébreux dans le désert jusqu'à leur entrée dans la Terre de Canaan. Seul, il fut autorisé à monter sur le Mont Sinaï pour recevoir la Torah et la transmettre à son peuple. Il est en dialogue permanent avec la Transcendance comme aucun autre prophète ne l'a été. Il est d'ailleurs reconnu par toutes les religions du Livre.

Pourtant il ne sera pas choisi comme Grand Prêtre parce qu'il a tué un égyptien qui opprimait les Hébreux dans sa jeunesse. Lui aussi doit respecter la Loi et la Loi interdit de nommer Grand Prêtre quelqu'un qui a du sang sur les mains.

La Transcendance lui refusera l'entrée de la terre de Canaan donnée à Israël. Pourquoi ? Parce qu'il reste un homme comme les autres marqué par la finitude. Sa mission était nécessairement limitée et il l'a brillamment accomplie. C'est aussi une manière de lui montrer que même lui n'est pas au-dessus des humains. Il aurait pu le croire quand auréolé de la lumière divine et il est redescendu du Mont Sinai pour rejoindre son peuple²⁷ avec les deuxièmes tables de la Loi.

Il a eu cette tentation dans sa passion à vouloir se consacrer corps et âme à son sacerdoce. Et cela lui sera reproché. Un homme, aussi grand soit-il, ne doit pas abandonner toute vie personnelle au nom de sa cause sans sombrer dans le fanatisme. Sa femme Tsipora s'en est plainte explicitement. Selon Rabbi Nathan²⁸, “Tsipora s'exclama : « Malheur à leurs femmes s'ils s'occupent de prophétie ! Ils se sépareront d'elles tout comme mon mari s'est séparé de moi.”²⁹

Aucun prophète ne peut mépriser son épouse et la considérer comme inférieure en



“Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits”

raison de sa vocation.

D'ailleurs, il a montré qu'il pouvait lui aussi se tromper à plusieurs reprises comme tout humain. Il a d'abord refusé la mission de libérer le peuple hébreu de la servitude, il s'est parfois opposé aux 10 plaies contre Pharaon, s'est trop emporté contre son peuple... tout cela s'est cumulé quand il a frappé un rocher pour en tirer de l'eau au lieu de lui parler comme cela lui a été commandé.³⁰

Parce qu'il reste dans l'égalité de tous, jamais le judaïsme n'a confondu un Dieu et un humain.

- Les grands prêtres ont pour qualité première de cultiver l'humilité.

Aharon, le premier Grand Prêtre se réjouit de voir son frère cadet Moché/ Moïse choisi par la Transcendance comme guide pour les Hébreux. Il ne revendique aucunement la première place alors qu'il est l'aîné. Quand il est désigné premier Grand Prêtre par haChem, il n'ose s'avancer car il ne se sent pas digne de la fonction. Moché doit l'encourager.

Le jour de Yom Kippour, le Kohen Gadol (Grand Prêtre) commence par annoncer ses propres fautes et ne dénonce pas celles des autres : « *J'ai fauté, j'ai transgressé, j'ai péché, moi et ma maison...* » (Michna Yoma).

Les Pirkei Avot 1:12 (Michna Talmud) recommande aux Grands Prêtres : « *Sois des disciples d'Aharon : aime la paix, poursuis la paix, aime les créatures et rapproche-les de la Torah.* ».

- Au plan économique la distribution des terres à l'entrée en Canaan se fait par tirage au sort. La Torah stipule que tous les 50 ans, une année jubilaire doit être célébrée, au cours de laquelle les captifs sont libérés, les dettes remises et la terre laissée en jachère. “*Ne vous lésez point l'un l'autre, mais redoutez ton Eloqim ! Car je suis haChem votre Eloqim.*”³¹ Le but est d'éviter qu'une tribu se renforce trop au dépens des autres mais aussi que la pauvreté ne progresse pas de manière indécente.

Les exemples sont multiples pour montrer combien l'égalité est la base de la cohésion sociale dans le judaïsme. C'est un exemple bien au-delà du judaïsme.

L'égalité est-elle réellement pratiquée ?



“Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits”

Bien entendu, les textes sont là pour servir de boussole. La réalité ne s’y conforme pas toujours. Il existe de nombreux exemples où ils ont été bafoués que ce soit à l’époque du Tanakh (Bible hébraïque dans son ensemble) ou ultérieurement.

Et bien entendu il y a eu des classes pauvres et des classes riches en Israël, comme ailleurs, et jusqu’à aujourd’hui.

On remarquera d’abord que les Textes non seulement ne sont pas silencieux à ce sujet mais les dénoncent durement et abondamment. Ils s’efforcent de montrer combien, le plus souvent, cela se retourne contre les auteurs.

Dès l’époque de Samuel, le Grand Prêtre Héli et ses fils Hophni et Phinéas, sont accusés de corruption et de harcèlement sexuel. Ce fut aussi le cas pour des Pontifes du Second Temple qui achetèrent leurs charges aux rois séleucides, tels Jason ou Ménélas. Ce fut la même chose à l’époque des Romains avec des Grands Prêtres comme Anan ben Anan.

Le Talmud (Pesa’him 57a) le sait et critique ouvertement certaines familles sacerdotales du Second Temple qui usaient de violence, abusaient de la richesse et de leur pouvoir.

Les rois Hasmonéens vont se croire au-dessus des lois. Depuis Jean Hyrcan (IIème siècle avant l’E.C..) suivi d’ Aristobule Ier et d’Alexandre Jannée, ils vont cumuler les fonctions royales et religieuses, ce qui est absolument interdit au nom de la séparation des pouvoirs. Leurs règnes s’est terminé par la chute du Second Temple et de Jérusalem, puis par la destruction totale du Royaume de Judée en 135 de l’E.C..

La réalité contredit souvent les textes. Mais la particularité de la Torah est de ne pas fermer les yeux sur les réalités. La Torah ne cache rien des travers des humains. Même quand leurs fonctions semblent les garder de tout dérapage. Au contraire la Torah montre que les plus hautes fonctions sont les plus dangereuses pour l’intégrité. Le monde est contradictoire. Il y a devant nous la vie et la mort. A chacun d’entre nous de choisir ce qui nous paraît le meilleur pour chacun et pour tous.

Le Prophète Ishaï/Isaïe (54,13) à dit : « *Tous tes enfants seront les disciples de haChem; grande sera la concorde de tes enfants.* » Le Talmud (Michna) a interprété : il ne faut pas lire *banaïkh* (« tes enfants ») mais *bonaïkh* (tes bâtisseurs). Tout



“Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits”

n'est pas donné mais à construire.

C'est en construisant le tabernacle dans le désert que les Hébreux ont réalisé l'unité du peuple par l'égalité. Les tribus ont coopéré à parts égales, quel que soit leur statut. (Livre Chemot/Exode - Vayaqhel).

En construisant l'Israël moderne, les Juifs se sont rassemblés pour bâtir un pays. Est-ce un hasard si, en ces moments primordiaux si intenses, l'égalité, symbolisée avec force par le kibboutz, fut autant pratiquée par les pionniers sionistes ?

Une [contribution de Marc](#) à propos de ce texte

NOTES :

1. וְיְהִי כָל-הָאָרֶץ, שְׂפָה אֶחָת, וּדְבָרִים, אֶחָדִים (trad. : toute la terre une lèvre et des paroles uniques). Aujourd'hui, nous parlons de “pensée unique” sans trop savoir de quoi il s'agit sinon que toute le monde doit penser pareil. ↵
2. Ou la libération de la servitude par la sortie d'Egypte. ([PentateuqueExodech. 12, v. 17, \(Bo- בא\)](#)) ↵
3. “Aime ton prochain comme toi-meme” ([PentateuqueLévitiquech. 19, v. 18, \(Kedochim- קדושים\)](#)) ↵
4. [Pentateuque Genèse ch. 1, v. 27, \(Berechit- בראשית\)](#) ↵
5. [Pentateuque Genèse ch. 5, v. 1, \(Berechit- בראשית\)](#) ↵
6. Le mot hébreu pour “ressemblance” est דְמוּת (démout) souvent traduit par “image” ↵
7. Dalida a chanté dans les années 70 du XXème siècle de l'E.C. cette chanson devenue un très grand succès : “Paroles et paroles et paroles et paroles et paroles et encore des paroles que tu sèmes au vent” ↵
8. Rabbi Ben Azzai était un Tanna du premier tiers du IIème siècle après l'E.C, c'est-à-dire un des grands maitres fondateurs de la Michna. La Michna est la base du Talmud. La Guemara le complète avec des questionnements et des commentaires datés ultérieurement. ↵
9. Je conserve les appellations données par la Torah pour désigner la Transcendance au lieu dire “Dieu” ou “l'Eternel”. “Eloqim” s'emploie en langage vernaculaire. ↵
10. [Pentateuque Genèse ch. 1, v. 26, \(Berechit- בראשית\)](#) : quand Eloqim dit “faisons l'homme”, il s'agit bien d'une invitation à participer à sa propre création. Cette



“Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits”

idée est développée par des rabbins contemporains tels que Abraham Joshua Heschel (1907 – 1972 de l'E.C.) Joseph B. Soloveitchik (1903 – 1991 de l'E.C.) ou Jonathan Sacks (1948 – 2020 de l'E.C.). On la retrouve à l'origine dans le Midrash Raba Berechit 8 avec l'idée d'un humain inachevé qui doit participer à sa propre construction. ↵

11. [Pentateuque Genèse ch. 1, v. 26, \(Berechit- בראשית\)](#) ↵
12. [Pentateuque Deutéronome ch. 30, v. 12, \(Nitsavim- ניצבים\)](#) ↵
13. Traité Sanhédrin 2a du Talmud de Babylone ↵
14. [Pentateuque Exode ch. 23, v. 3, \(Michpatim- משפטים\)](#) / [Pentateuque Exode ch. 23, v. 8, \(Michpatim- משפטים\)](#) / [Pentateuque Exode ch. 23, v. 9, \(Michpatim- משפטים\)](#). ↵
15. [Pentateuque Deutéronome ch. 7, v. 6, \(Vaet'hanan- ואתחנן\)](#) et dans bien d'autres passages. ↵
16. [Pentateuque Deutéronome ch. 7, v. 7, \(Vaet'hanan- ואתחנן\)](#) ↵
17. Rachi ou Rabbi Chlomo ben Itzhak haTzarfati, vécut en France à Troyes de 1040 à 1105 et reste encore aujourd'hui un commentateur juif essentiel de la Bible et du Talmud. ↵
18. Nabuchodonosore fut le roi de l'Empire babylonien. Il vécut de 642 à 562 avant l'EC et détruisit le premier Temple hébreu en 586 avant l'EC. ↵
19. San'hériv/ Sennachérib fut le roi d'Assyrie entre 705 et 681 avant l'E.C. ↵
20. Hiram (1000 à 935 avant l'E.C.) fut le roi de Tyr dans le Liban actuel. Il collabora avec le roi Shlomo (Salomon) pour l'aider à construire le Temple. ↵
21. En hébreu אשרת הדברות (Asséret Hadibrot) ↵
22. Le Qur'an (Coran) affirme que Moses (Mûsâ) a reçu la Torah de Dieu. Les versets de la sourate Isra' constituent, en quelque sorte, un commentaire des commandements mentionnés dans la sourate Anaam. Certains érudits comme Abdullah ibn Abbas (619 – 687 après l'E.C. et compagne de Mohamed) ou plus modernes comme le maître soufi Mufti Muhammad Shafi (1897 – 1976 après l'E.C.). les appellent les « versets des dix commandements » parce qu'ils mentionnent dix commandements que tout musulman devrait observer. ↵
23. [Pentateuque Exode ch. 20, v. 1, \(Yitro- יתרו\)](#) ↵
24. Notamment Rabbi Yaakov Ben Asher 1269 – 1343 de l'E.C..dit le Baal haTourim. ↵
25. On retrouve cette idée dans la tradition kabbalistique : Bahya ben Asher ben Halawa (vers 1255-1340) ou Saiah ben Avraham HaLevi Horowitz (env. 1555-1630). ↵
26. Lire Samuel I, chap. 8 versets 11 à 22 ↵
27. [Pentateuque Exode ch. 34, v. 29, \(KiTissa- כיתשא\)](#). ↵



“Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits”

- 28. Rabbi Nathan est un tanna israélien de la troisième génération, d'origine juive babylonienne. [↵](#)
- 29. Rachi . commentaires sur bamidbar 12,1. (Beaalote'ha) [↵](#)
- 30. Eaux de Meriva (Nombres/Bamidbar 20) [↵](#)
- 31. [Pentateuque Lévitique ch. 25, v. 17, \(Behar- בהר\)](#). Lire Bamidbar/Nombres 25, à partir du verset 8 [↵](#)

Auteur/autrice



• [Gérard Shmouel Feldman](#)